

Un concour qui n'est ni une loterie ni un tirage au sort

Par baboufly, le 27/03/2009 à 10:06

Bonjour,

un particulier ou une entreprise ont-ils le droit de proposer un jeu concour dont le gagnant serait celui qui trouve la solution à une énigme ? L'accès à ce jeu serait payant.

Merci de votre aide.